

CHSCT du 07 02 2012

Ordre du jour :

- 1-Recueil d'avis sur le projet CVE Mérignac
- 2-Recueil d'avis sur le projet de relogement des plateformes régionales de production au Millenium
- 3-Suivi du site de Marmande
- 4-Poursuite de l'ordre du jour de la réunion du CHSCT du 20 janvier 2012
- 5-Courrier du Docteur Caillet sur la situation du site de Talence

-Point sur le nombre d'agents absents par rapport aux conditions climatiques :

.Les principaux départements impactés sont les 24, 47 et 33. Rappel des consignes.

1-Recueil d'avis sur CVE Mérignac : (Site non occupé pour l'instant suite aux problèmes liés au soulèvement de la dalle carrelée).

Les modifications à prévoir ont été intégrées au projet :

- ½ Cloison entre les bureaux, la photocopieuse au rez de chaussée, le bureau du REP qui sera repositionné et qui deviendra un bureau de réception.

6 votants sur 10 : 3 favorables au projet (FO, CFDT), 1 défavorable (CGT), 2 abstentions (CGC, SNU)

La position du SNU : **Le SNU s'abstient. Il note que des efforts ont été faits par la Direction mais il n'y a aucune lisibilité sur le projet de réaménagement final, ce qui met les collègues dans la difficulté.**

2-Recueil d'avis sur le projet de regroupement des plateformes régionales de production au Millénium.

Débat autour des places de parkings, non suffisantes. La Direction dit ne pas raisonner en terme de ratio mais de méthode.

7 votants sur 10 : 0 favorable, 5 défavorables, 2 abstentions.

La position du SNU : **Le SNU a voté contre par rapport à la problématique des parkings et s'interroge sur le nombre d'agents "entassés", environ 90, dans ce nouveau local. De plus il n'y a pas de lisibilité sur le relogement, comme pour CVE Mérignac.**

3-Suivi du site de Marmande :

Le 27 02 2012 un point sera fait avec le service santé et conditions de travail ainsi que 2 membres du CHSCT et l'équipe locale de Direction avec l'IAPR. Le 08 03 12 restitution aux agents lors d'une réunion avec le Cabinet.

4-Compte rendu des visites de Saint Médard, Bordeaux Bastide et de la DT 33 :

Saint Médard :

Le site n'est pas conforme au Référentiel et une mise aux normes est à prévoir. Un tri des encombrants va être organisé. Le bureau 8 va être revu par rapport à la proximité de l'issue de secours. Concernant les peintures et l'électricité des devis sont en cours.

Bordeaux Bastide :

Une réflexion doit être menée autour de la reconfiguration de l'ARC et de l'éclairage non adapté. Les dalles manquantes des plafonds au 1^{er} sont à commander. Le problème récurrent de la climatisation doit être réglé. Le problème du manque de visuel sur la zone d'accueil par l'encadrant a fait débat. Il est répondu que 3 encadrants sur 4 supervisent la zone. Il y a une cinquantaine de cartons à évacuer. L'ensemble des levées a été faite suit eau rapport de DEKRA concernant la ventilation.

Le SNU souligne qu'il y a un déficit de temps pour faire le travail de back, que la charge portefeuille par agent est trop importante et que l'activité "entretien conseil flux" est un fourre tout.

Ces constats sont transférables à bon nombre de sites et appellent une réflexion approfondie sur les organisations de travail, source de stress et de mal être au travail.

DT 33 :

Un remplacement des moquettes, revêtements muraux et les dalles de plafond est à prévoir.

Les huisseries vont être changées, le dossier est en cours. Les encombrants ont été évacués.

5-Courrier du Docteur Caillet sur le site de Talence :

Suite au courrier datant du 12 01 12, la Direction précise que des ressources sont arrivées sur le site. Elle confirme que la période de déploiement de l'EID a été compliquée mais que les renforts ont permis de résorber les difficultés.

Questions diverses :

Langon :

Problème lié à la panne de chauffage. Demande d'obtenir des radiateurs mobiles supplémentaires.

Vos élus, Patrick Repos, Dominique Malon et Katelyne Chaumet